

PROJECT' EURE

LE
MAG
N°13

MAGAZINE DE SAINT GEORGES SUR EURE

JUILLET 2022



**DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS
POUR LA SÉCURITÉ**



P 6 - 7

**CULTURE ET ASSOCIATIONS
AU RENDEZ-VOUS !**

Édito

..... p3

Forum des associations / Mon Village en fête

..... p4-5

Des voies de circulation sécurisées

..... p6-7

Retour sur les réunions de quartiers

..... p8-9

État Civil - Tribunes

..... p10

La guerre de 1870

..... p11

Triathlon de St Georges

..... p12

Dates à retenir

➔ 3 septembre :

Forum des associations au complexe sportif

➔ 3 et 4 septembre :

Festival « Mon Village en fête » dans St Georges

➔ 21 septembre :

Journée Alzheimer

A noter

➔ **Fermeture de la mairie : tous les samedis du 30 juillet au 20 août**

➔ **Fermeture de l'Espace France Services : le 15 juillet et la semaine du 15 août**

➔ **Fermeture de la médiathèque : du 1er au 23 août**

PROJECT'EURE N°13 - JUILLET 2022

Directeur de la publication : Jacky GAULLIER

Comité de rédaction :
Delphine PICHOT TOURTAUD, Xavier ROBERT,
Jérôme TESTE

Impression : Imprimerie CHAUEAU (Gellainville 28)

Conception : Pauline COUTANCEAU

Crédit photos : Mairie de Saint Georges sur Eure





UNE ÉQUIPE QUI AGIT

D'autre part, des axes de circulation ont été davantage sécurisés par l'installation d'équipements destinés à réduire la vitesse des véhicules.

Le service à la population n'a pas non plus été oublié depuis 2020.

Je pense notamment à l'extension significative des heures d'ouverture de la mairie, à l'instauration des visites de quartiers et des hameaux par les élus, à la réorganisation des services de l'ESPACE qui est devenu l'ESPACE France Services, à la mise en place d'une aide au financement du permis de conduire pour nos jeunes en échange de services pour la collectivité, sans oublier les nouvelles activités intergénérationnelles, toujours plus nombreuses, offertes chaque semaine aux St Georges et St Georgiens.

Nos enfants ne sont pas oubliés.

L'aire de jeu du Parc Léo Lagrange a été enrichie, un nouveau City Parc a vu le jour au cœur de cet écrin de verdure et le projet d'un nouvel accueil de loisirs rue Jean Moulin a officiellement été acté par Chartres métropole. Enfin, la qualité alimentaire est au cœur du restaurant scolaire. Chaque jour, du pain de tradition française produit par nos deux artisans boulangers, accompagne le repas de nos écoliers.

La vie associative et sportive n'est pas en reste avec l'obtention, pour notre commune, du prestigieux label « Terre de jeux 2024 ». Le Forum des associations a également été entièrement repensé afin d'être au plus près des attentes des associations et des visiteurs.

La solidité de notre vie associative nous permet de recevoir des épreuves sportives majeures sur notre territoire, tel le triathlon format olympique de Chartres métropole en ce début du mois de juillet. Cette manifestation sportive nationale est désormais inscrite, chaque année, au calendrier du club chartrain. Cet événement sportif à Saint-Georges a mobilisé 90 bénévoles de notre commune et a permis d'accueillir environ 300 triathlètes. Je remercie chaleureusement tous ces bénévoles qui ont donné de leur temps afin que cette journée soit une réussite.

Les événements culturels et festifs, malgré ces (trop) nombreux mois de restriction pour cause de COVID, n'ont jamais cessé de se développer. La dynamique et l'envie sont là.

Depuis deux ans, mon équipe et moi-même avons à cœur d'être au plus près de vous, réactifs et accessibles.

Nous sommes très attachés aux liens directs entre les élus municipaux et les habitants. Cette proximité avec vous, nous l'avons démultipliée via nos différents supports de communications tels le magazine Project'Eure, l'application Panneau Pocket, le panneau lumineux ou bien encore notre page Facebook.

Tous ces projets voient le jour dans une **maîtrise des dépenses** et du budget.

Pour preuve, le rapport du trésorier chef de service comptable sur la gestion 2021 atteste que notre commune est en excellente santé financière. Notre dette est maîtrisée (61 % inférieure à la moyenne nationale) et nos dépenses de fonctionnement sont également dans le vert en comparaison avec les autres collectivités locales de notre pays.

Malgré un contexte de crise sanitaire depuis le début de notre mandat, nous réussissons à poursuivre nos projets tout en sécurisant nos finances.

Nous mettons progressivement en place nos engagements afin de pouvoir vivre, toutes et tous, dans **une commune dynamique, solidaire, sécurisée, respectueuse de notre environnement mais aussi conviviale et festive.**

La concrétisation de ces projets ne pourrait pas avoir lieu sans l'implication, constante et sans faille, de mon équipe municipale et du personnel communal qui œuvrent, bien souvent dans l'ombre, au service de tous les habitants de notre commune.

Les prochains mois verront naître de nouveaux projets et de nouvelles réalisations. Nous prendrons le temps de vous les présenter dans les prochains numéros de votre magazine et lors de réunions publiques.

Car oui, malgré les multiples réalisations qui ont déjà vu le jour, nous ne manquons toujours pas de projets !

En ce début d'été, je vous souhaite de passer de bons moments conviviaux avec vos familles et amis. Prenez soin de vous et de vos proches et gardez bien à l'esprit que la Covid nous accompagnera encore durant cet été.

Votre Maire
Jacky GAULLIER

Vous êtes toujours nombreux à m'interroger sur le projet de méthanisation à Saint Georges sur Eure et plus précisément sur son implantation au lieu-dit Dolmont.

Sachez qu'après de nombreux échanges et rencontres avec les services de la préfecture ainsi qu'avec Madame le Préfet d'Eure et Loir, et dans la mesure où je reste déterminé à ne pas accepter cette usine à gaz à proximité des habitations, Madame le Préfet a décidé **de repousser l'examen de ce dossier.**

Votre mobilisation et celle de nombreux élus du département contre ce projet ont poussé Madame le Préfet à exprimer le souhait qu'un autre emplacement soit proposé.

En lien avec les services préfectoraux, nous travaillons à trouver une alternative éloignée des habitations. Une zone a été envisagée, repoussée à près de 1,5 km des premières maisons.

Nous sommes déjà bien plus loin que les 400 mètres prévus à l'origine.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de cette actualité.

Une chose est certaine, **vous pouvez compter sur ma détermination pour suivre de très près ce dossier.**

De la détermination, nous en avons également depuis deux ans dans nos bagages pour faire aboutir et vivre nos projets.

Fidèles à nos engagements, de nombreuses promesses ont déjà vu le jour.

Je pense, entre autres, dans le domaine de l'environnement, à la remise en eau de notre canal, à la mise en valeur et à l'entretien régulier des abords de l'étang et de l'Eure, à l'organisation du grand nettoyage citoyen, à l'opération « une naissance = un arbre », à la suppression de l'usage des pesticides dans le cimetière, à la création de nouveaux parterres fleuris, à la réhabilitation du jardin du Presbytère, mais aussi au balisage des circuits de randonnées.

UN FORUM TOUJOURS PLUS INNOVANT

Comme chaque année, la fin des vacances d'été laisse place à la rentrée scolaire, mais également à la rentrée associative. Les nombreuses associations sportives et culturelles de la commune participent activement à la vie et à l'équilibre de chacun, petits ou grands.

Dans ce sens, le Forum des Associations aura lieu samedi 3 septembre, de 9h30 à 13h30 sur le site du complexe sportif comme l'année précédente.

Le Forum des Associations est le lieu idéal pour assister à des démonstrations sportives mais aussi pour s'y initier. Des animations ludiques seront donc proposées par les bénévoles de chaque association. Les démonstrations se succéderont, suivies d'ateliers

d'initiation ludiques.

Présentes pour partager avec les visiteurs leurs activités, les associations proposent également à ceux qui le souhaitent de les rejoindre. Celles-ci sont à la recherche de personnes motivées souhaitant donner un peu de leur temps et faisant preuve d'une grande imagination pour les faire vivre et évoluer.

Au final, une matinée conviviale à destination des habitants afin de faire connaissance avec les acteurs associatifs de la commune et de prendre des contacts pour, éventuellement, adhérer à certaines. Votre municipalité sera présente pour échanger avec les participants et les visiteurs.



FESTIVAL

« MON VILLAGE EN FÊTE »

En partenariat avec le Département d'Eure et Loir, la commune de Saint Georges sur Eure vous invite à son premier festival gratuit les 3 et 4 septembre 2022.

Venez découvrir, profiter et partager tous ensemble, dans le centre de Saint Georges, un feu d'artifice de spectacles variés pour petits et grands.

Danse, conte, marionnettes, théâtre et chansons seront au rendez-vous durant tout un week-end !

Différents lieux situés sur notre commune ont été choisis, selon le public et selon chaque représentation, de manière adaptée.

L'ambition de ce dispositif est de :

→ créer durant deux jours des espaces faisant la part belle au rêve, à la joie de vivre ensemble, à l'imagination

→ investir les places, les lieux patrimoniaux ou les espaces naturels afin de les faire vibrer et les mettre en valeur

→ créer ensemble un événement festif et convivial ponctué de découvertes et d'éclats de rire afin d'embellir la saison estivale.

Nous vous attendons nombreux !



PROGRAMME DU FESTIVAL

Samedi 3 septembre 2022

10h00 : « Mon rêve était bleu comme le ciel » - Les Têtes de Piafs

11h00 : « Bébé Lune » - Zest'Cie

15h30 : « Sur le fil » - Théâtre en herbe

16h45 : « Hel l'eau la mer » - Noémie Sanson

18h00 : « 26:8 » - Zest'Cie

19h00 : « Portraits » - Les Têtes de Piafs

21h00 : Concert

Dimanche 4 septembre 2022

10h00 : « La farandole des contes » - Noémie Sanson

11h00 : « Le voyage de plum » - Théâtre en herbe

14h30 : « Danse de l'invisible » - Noémie Sanson

16h00 : « Bal de plum » - Théâtre en herbe

17h00 : « Entre Contes » - Zest'Cie

18h30 : « Chansons pour les p'tits loups » - Les Têtes de Piafs

DES VOIES DE CIRCULATION SÉCURISÉES



Notre commune poursuit activement sa politique de sécurisation des voies de circulation avec, pour objectif, une qualité de vie retrouvée pour les piétons, cyclistes et riverains.

Après les aménagements, en ce début d'année, de la rue de Beauce à la Taye et de la rue de la Plaine à Dolmont, ce sont aujourd'hui les rues Sully, Henri IV, Pierre et Marie Curie, Maurice Dumais et Raymond Bataille qui bénéficient de nouveaux aménagements de circulation.

SÉCURITÉ est le mot qui guide systématiquement notre réflexion lors de l'élaboration de nos projets d'aménagement de la voirie.

Aujourd'hui, le plan de circulation dans la commune est abordé d'une manière globale et qualitative.

Les axes de circulation à Saint Georges sur Eure ne doivent plus être des axes directs et rapides pour les voitures, mais plutôt des espaces de circulation douce partagés entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Pour y parvenir, nous cassons la vitesse des véhicules motorisés en aménageant, lorsque c'est possible, un maximum de rues en sens unique.

La limitation des circulations à double sens a pour bénéfice de réduire le trafic

de véhicules, casser la vitesse et, par conséquent, d'accroître la tranquillité et la sécurité des riverains.

Le passage en sens unique des rues s'accompagne d'une réorganisation du stationnement afin de libérer les trottoirs pour les piétons, poussettes et fauteuils roulants.

Les voitures ainsi stationnées d'un côté de la rue, en étant déportées sur la chaussée, libèrent les trottoirs et réduisent l'espace de la voie de circulation, ce qui a pour conséquence bénéfique de réduire la vitesse des voitures.

Le recours aux voies à sens unique permet également de sécuriser les intersections, comme c'est désormais le cas au carrefour des rues Raymond Bataille et Henri IV.

Une place plus importante va être donnée aux cyclistes avec des voies réservées, à l'image de ce qui a été fait rue Pierre et Marie Curie.

Il est à noter que les riverains des nouveaux aménagements sont consultés et informés avant toute modification.

Une circulation douce dans un espace partagé, tel est l'objectif de nos multiples réalisations.



De nouveaux aménagements dans les hameaux :

Sur le même modèle qu'à Dolmont, des chicanes provisoires (qui deviendront définitives) ont été positionnées à Berneuse dans le but de casser la vitesse des véhicules.

A la Taye, les chicanes de la rue de Beauce ont été rénovées afin de retrouver une réelle efficacité et offrir une sécurité pour les riverains.



Jacky BOURGOGNE

Adjoint au maire délégué à la sécurité

« Il n'est pas tolérable que les piétons et cyclistes se sentent en insécurité dans les rues de notre commune du fait d'une vitesse excessive des automobiles. De nouveaux équipements, destinés à réduire la vitesse, seront déployés dans les prochains mois.

Nous rappelons que l'intégralité du centre-ville est en zone 30km/h et l'hyper-centre (place de la République) est en zone partagée 20km/h.

Au-delà de la création de nouveaux aménagements, nous mettons également un point d'honneur à entretenir régulièrement l'existant. Par exemple, les marquages au sol sont régulièrement repeints afin d'avoir une signalétique constamment propre et visible. »



La nouvelle matérialisation des places de stationnement permet aux piétons d'emprunter sans encombre les trottoirs.



Les rues Sully et Henri IV sont partiellement passées en sens unique.



Cette nouvelle matérialisation au sol (Rue Raymond Bataille) a pour effet d'obliger les automobilistes à respecter la bonne trajectoire tout en réduisant la vitesse.

RETOUR SUR LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

Comme nous nous y étions engagés, nous sommes allés à votre rencontre, dans votre quartier et votre hameau, pour vous rencontrer au plus près de votre lieu de vie.

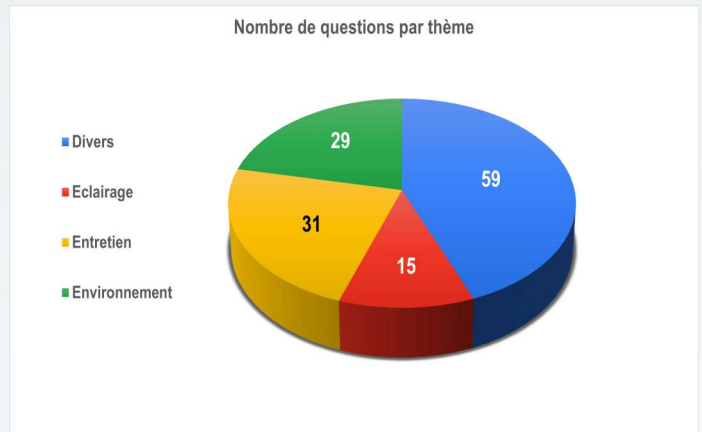
Vous avez été plus de 260 à avoir répondu présent à l'invitation de vos élus lors des deux matinées dédiées aux réunions de quartier au mois d'octobre dernier. Ce sont en effet vingt réunions, au plus près de vous, qui nous ont permis d'échanger directement sur votre quotidien et votre vie à Saint Georges sur Eure.

Durant ces rencontres, vous nous avez fait part de vos problèmes, vous nous avez posé des questions relatives au fonctionnement et projets de votre commune et nous avons également apprécié vos félicitations qui nous incitent encore davantage à ne pas vous décevoir.

Nous vous avons écoutés et entendus. Le temps est venu de vous apporter des réponses concrètes et précises à vos questions !

Ce sont 134 questions, remarques et/ou interrogations qui ont été évoquées au cours de ces vingt réunions de quartiers au sein desquelles, quatre thématiques ressortent de ces échanges :

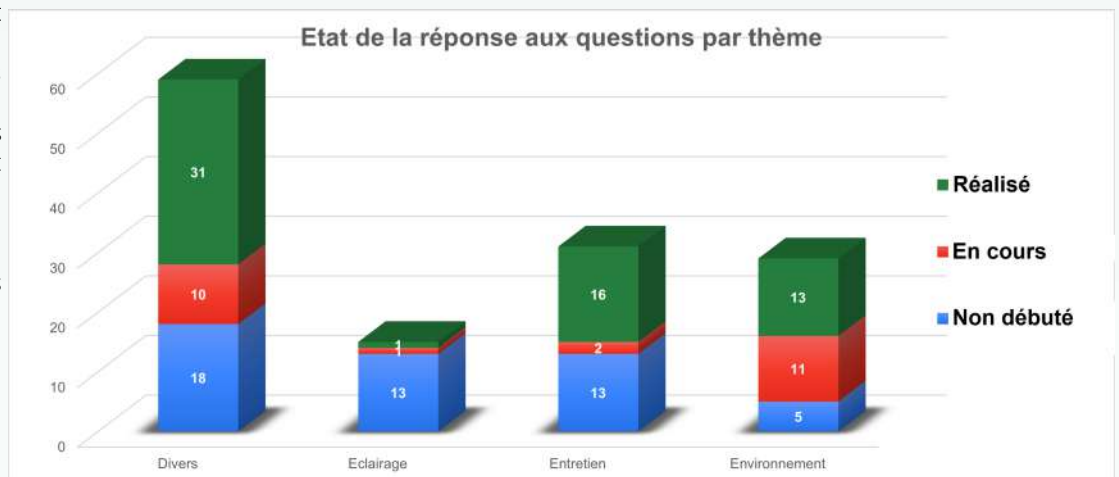
- L'entretien des espaces publics (espaces verts, fleurissement, voirie, ponts et bâtiments)
- L'environnement (gestion des ordures ménagères, traitement des eaux pluviales, sentiers)
- L'éclairage (problèmes d'éclairage dans les rues et questionnements par rapport à une potentielle extinction)
- Questions diverses (liées aux compétences de Chartres métropole, questions sur l'installation de caméras de vidéo-protection, ...)



Sur les 134 questions posées, nous avons déjà répondu ou réglé les problèmes de 61 d'entre-elles et 24 sont en cours de traitement.

Un grand merci pour votre présence et vos remarques constructives lors de cette première édition des réunions de quartiers à Saint Georges sur Eure.

Nous vous donnons rendez-vous dans quelques mois pour de nouvelles rencontres au plus près de votre lieu de vie.





Quelques exemples de réponses apportées suite aux réunions de quartiers :

→ Quand et comment est réalisé l'entretien des petits ponts pédestres ?

Un entretien régulier est apporté par les équipes du Centre Technique Municipal (CTM)

→ Qu'en est-il du départ annoncé de La Poste ?

Les services de La Poste seront assurés à 95% par une agence postale communale qui sera située dans les locaux de l'Espace France Services réhabilités.

→ Il serait bien que des rappels aux incivilités soient faits.

Nous communiquons régulièrement sur les règles du "Bien vivre ensemble" par le biais de nos différents supports de communication Facebook, Panneau Pock-et ou le magazine Project'Eure.

→ Où en sont les circuits pédestres et cyclos ?

Les sentiers ont été définis et la totalité des tracés de chemins prévus a été balisée. Vous pouvez retrouver les informations et les plans de ces parcours sur le site internet de la Mairie, dans la rubrique "Mairie Pratique" : <https://saint-georges-sur-eure.fr/mairie-pratique/sentiers-de-randonnees>.

→ Le nettoyage de la mare de Dolmont sera-t-il effectué prochainement ?

La mare a été nettoyée au printemps dernier par les équipes du CTM.

Retrouvez l'intégralité de ces questions ainsi que les réponses apportées sur le site internet de la commune : <https://saint-georges-sur-eure.fr/>



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

08 mai 2022
RUDNICK Arya
13 mai 2022
BRUNET Lilas

MARIAGES

04 juin 2022
FERRÉ Jérémy et
ZIMMER Mélanie
25 juin 2022
BOURGEOIS Vincent et
VISINE Angéline



DÉCÈS

14 février 2022
BOULLAND née BLIN Jacqueline
19 mai 2022
PROUVEUR née MAILLET Jocelyne
1er juin 2022
LEFEBVRE Jean-Pierre
02 juillet 2022
HAMELIN Marcel
07 juillet 2022
PICARD Michel

Il est possible de consulter, à tout moment, l'intégralité des comptes-rendus des réunions de votre conseil municipal sur les panneaux d'affichage public et sur le site internet de la commune via le lien suivant :

<https://saint-georges-sur-eure.fr/vie-municipale/compte-rendu-du-conseil>.

TRIBUNES

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Modification plan local d'urbanisme

La modification du PLU adapte les règlements pour une meilleure compréhension des règlements complexifiés par l'Etat. Elle peut aussi permettre de conserver ou de développer nos entreprises par intérêt économique. Cependant répondre à des intérêts particuliers, n'est pas dans l'intérêt général de la collectivité.

La généralisation de certaines dispositions du règlement telles que les hauteurs de clôtures et certains matériaux utilisés peut nuire à la vocation première des quartiers. Par exemple, aux Erriax, premier écoquartier de la région centre Val de Loire, ériger des murs pleins d'1m80 de haut en limite séparative, créeront des remparts infranchissables ruinant la circulation des insectes, anéantissant les corridors écologiques, limitant irrémédiablement la biodiversité.

Plus généralement, accorder la possibilité de construire des bâtiments de 10 m de haut avec toiture, soit un rez-de-chaussée avec 2 étages nuiront à l'harmonie du bâti dans les quartiers.

Preuve est ainsi faite que cette modification peut radicalement modifier l'environnement proche des habitants et ce sur le long terme.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Le combat continue !

Notre opposition au projet d'implantation d'un méthaniseur, à proximité des habitations de notre commune, ne faiblit pas.

Votre présence massive et active, le samedi 4 juin dernier dans les rues de Saint Georges sur Eure, nous a confortés dans notre combat contre ce projet polluant et nuisible pour notre qualité de vie.

Jamais dans son Histoire, notre commune n'avait connu une telle manifestation dans ses rues. Cela illustre bien la détermination des St Georgiennes et St Georgiens contre un projet dénué de bon sens.

Vous pouvez compter sur nous, en lien avec l'association « Bien vivre à St Georges sur Eure », pour poursuivre le combat contre un projet qui, au fil des semaines, a de plus en plus de plomb dans l'aile.

Pour preuve, un autre projet d'usine de méthanisation en Eure et Loir, sur la commune de Nonvilliers-Grand'houx, vient d'être stoppé par son promoteur faute de rentabilité. La crise en Ukraine étant depuis passée par là, certains s'aperçoivent soudainement qu'il est peut-être plus intéressant de produire des céréales que du gaz...

Nourrir les Hommes, n'est-ce pas la vocation première de notre Agriculture ?

Vos élu(e)s de la majorité municipale

EUGÈNE BEAUPÈRE VICTIME D'UNE MÉPRISE

La guerre franco-prussienne de 1870 laissa un triste souvenir dans notre commune. Eugène BEAUPÈRE, alors meunier de Saint Georges sur Eure, fut la victime d'un tragique malentendu.

Il y a 152 ans, la France entre dans un conflit qui l'oppose à une coalition d'États allemands menée par la Prusse.

La région chartraine et la commune Saint Georges sur Eure, sont occupées par les troupes prussiennes d'octobre 1870 à mars 1871, sont malgré tout épargnées des durs combats de cette guerre.

Saint-Georges, comme beaucoup de communes du département, est occupée par les troupes prussiennes.

Durant cette occupation, l'ennemi occupe tous les locaux et endroits disponibles pour se loger.

À Saint Georges sur Eure, le 3 novembre 1870, ce sont 1100 soldats qui arrivent pour s'installer dans la commune. Chaque habitation est envahie. Le moulin de Saint Georges (aujourd'hui Moulin de la Belle-Meunière) est occupé par une cinquantaine de soldats.

Eugène BEAUPÈRE, 29 ans, marié depuis deux ans, exploite le moulin. C'est avec amertume que le meunier voit s'installer, par réquisition, la cinquantaine de soldats un peu partout dans le moulin.

Les prussiens tuent les poules et prennent de la farine pour se confectionner des crêpes.

Dans un souci d'apaisement, le meunier de St Georges entame la conversation avec les soldats en leur racontant qu'il avait lui aussi été soldat d'artillerie. Eugène BEAUPÈRE va même jusqu'à montrer son uniforme qu'il avait conservé dans un placard.

C'est à partir de ce moment que tout s'emballe contre notre meunier.

Les Prussiens sont stupéfaits. Ils sont convaincus qu'ils ont face à eux un franc-tireur.

Eugène BEAUPÈRE leur répond qu'il n'en est rien et que, depuis son retour, il n'a pas tiré un seul coup de fusil.

Face à ce malentendu, le Maréchal des Logis prussien sort son sabre du fourreau. Le meunier se défend avec un couteau et c'est à partir de cet instant qu'il est frappé à outrance, humilié et traîné derrière une voiture à cheval jusqu'à Chartres devant le Colonel du 13ème régiment des hussards, après avoir été exposé au centre du village devant une population apeurée.

Un tribunal militaire expéditif condamne le meunier de Saint Georges à la peine de mort pour en faire un exemple face à la rébellion présente parmi la population.

Eugène BEAUPÈRE est fusillé le 5 novembre 1870 dans une carrière près de la rue des Perriers à Chartres.



La tombe d'Eugène BEAUPÈRE est toujours visible dans le cimetière, derrière le petit préau d'entrée, tout de suite sur la droite.

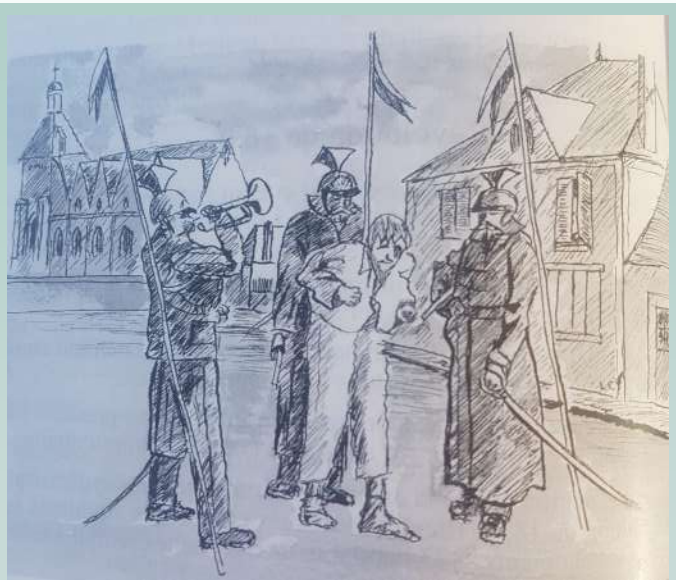
Les obsèques, prévus initialement à 15h00, sont avancés à 13h00 par les prussiens afin d'éviter toute manifestation de la population qui souhaite rendre hommage à son meunier.

Demiers mots d'un condamné

Copie de la lettre qu'Eugène Beaupère écrit à son épouse le 5 novembre 1870, mais datée du 7 novembre, juste avant d'être fusillé par les prussiens :

« Ma chère femme,
Je t'écris pour te dire que je ne suis plus. J'ai été fusillé à Chartres le 7 novembre. Quel crève-cœur pour moi et pour toi. Je suis mort en bon chrétien et le bon Dieu, par son ministre pardonne tous mes péchés. Adieu !
À toi ma chère femme, adieu à mon père et à ma mère. Pardonnez toute la peine que je peux vous faire.
Adieu, au ciel nous nous reverrons. »

Eugène Beaupère



GRAND SUCCÈS POUR LE PREMIER TRIATHLON



270 participants toutes catégories confondues, des femmes, des hommes, des enfants, du soleil, une eau à 21 degrés, des spectateurs et plus de 90 bénévoles (majoritairement issus des rangs de notre commune et de nos associations) au diapason pour ce beau dimanche de sport autour de l'étang de Saint Georges. Ce 1er triathlon officiel a commencé par les courses enfants, avec des distances adaptées selon les âges.

Puis, en début d'après-midi, c'est sur le format fédéral du « TRI S » que se courrait la première course adulte où les 146 athlètes ont commencé par 750m de natation puis 20 km de vélo pour finir enfin par 5 km de course à pied. C'est le jeune Maël GRISSAULT, licencié au CM Triathlon qui triomphait en 1h03'35. Chez les femmes, c'est Loane COQUAND de Saint-Avertin qui s'imposait en 1h12'35.

Puis, ce fut au tour des 75 athlètes de s'élancer sur le Tri M, distance olympique, pour la 2ème course de l'après-midi (1,5 km de natation, 40 kms de vélo, 10 kms de course à pied). C'est Laurent TRANCHANT du club de FRESNES, qui remporte l'épreuve en solo, en passant sous la barre des 2 heures (1h56), ce qui constitue une très belle performance. En féminine, la victoire revient à Céline CORTIER, qui s'impose en 2h25'24.

Xavier ROBERT, l'adjoint au sport et aux associations à Saint Georges avait le sourire : « Pour une 1ère édition, la réussite est totale, ce qui est de bon augure pour le futur. Nous espérons pouvoir réitérer cette épreuve dès l'année prochaine autour de notre étang communal. Je souhaite féliciter les organisateurs du CM Triathlon pour leur professionnalisme ainsi que les nombreux bénévoles sans qui cet événement ne pourrait pas avoir lieu. »

